Accusé de réception en préfecture 045-214500530-20251006-2025-083-DE Date de télétransmission : 14/10/2025 Date de réception préfecture : 14/10/2025

## **Catherine SAUTRON**

**De:** Ville de Briare <wordpress@www.villedebriare.fr>

**Envoyé:** lundi 11 août 2025 18:30

À: MAIRIE
Objet: Contact

REÇU LE

1 2 AOUT 2025

MAIRIE DE BRIARE

De : bernard waterlot <pharmacieduvieuxcanal@gmail.com> Téléphone : 0238312508 Objet : grève pharmacie ce samedi 16 aout

Corps du message:

Fermer un jour, pour ne pas fermer pour toujours...

Monsieur le Maire,

Pharmacien d'officine installé dans votre commune, je me permets de vous alerter sur l'impact dramatique de l'arrêté du 4 août 2025, publié au Journal officiel, qui plafonne de manière brutale et irréaliste les remises commerciales sur les médicaments génériques, hybrides et biosimilaires substituables. Cet arrêté entrainera la fermeture d'un tiers du réseau officinal (6000pharmacies) sur le territoire national.

La baisse des remises couplée à une augmentation des missions et charges conduiront au mieux à une baisse d'accessibilité au pire à la fermeture des pharmacies.

La grève des pharmacies ce samedi 16 août à pour rôle de sensibiliser la population sur une baisse des heures d'ouvertures et d'accessibilité du seul professionnel de santé accessible 24h/24 7j/7.

C'est pour ces raisons que nous baisserons le rideau de la pharmacie ce samedi 16 août.

Je vous demande solennellement:

- D'interpeller publiquement le gouvernement et le ministre de la Santé,
- De soutenir notre demande de moratoire immédiat sur l'arrêté,
- De défendre la survie de notre réseau officinal dans votre commune.

Je reste à votre disposition pour échanger avec vous ou vous fournir toute information complémentaire sur les conséquences concrètes de cette décision dans notre circonscription.

Dans l'attente de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernard Waterlot Pharmacien Titulaire Pharmacie du vieux canal 94 route d'ousson 45250 Briare

Cet e-mail a été envoyé via le formulaire de contact de Ville de briare (https://www.villedebriare.fr)